

La Provence

Aix-en-Provence / Pays d'Aix

Mercredi 19 novembre 2025 - n°10385 - laprovence.com



Conseil municipal
Les jeunes élus
ont reçu leur
écharpe

/ PHOTO MAIRIE D'AIX

Page 4

Velaux
Thomas Fersen
en concert à
l'Espace NoVa

Page 5

22 & 23 NOVEMBRE 2025
TOUT SCHUSS
AIX-EN-PROVENCE, PLACE FRANÇOIS VILLON

SAISON DES SPORTS D'HIVER

OFFRES EXCLUSIVES JUSQU'À -30 %
SUR LES ÉQUIPEMENTS, VORMATS ET MATÉRIELS DE SKI

ENTRÉE ET ANIMATIONS GRATUITES

ALPES
LA PROVENCE

www.toutschuss.net

Pays d'Aix | Entre riverains et agriculteurs

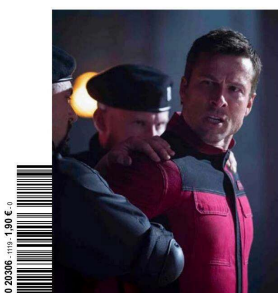
Pesticides : un dialogue nécessaire

Un dispositif territorial mené à Rousset vise à améliorer les relations entre les habitants et les agriculteurs par la mise en place d'actions communes sur la problématique des pesticides dans les vignobles. **Page 3** / PHOTO CYRIL SOLLIER



Le jeune homme de 20 ans assassiné jeudi Obsèques de Mehdi Kessaci : l'émotion

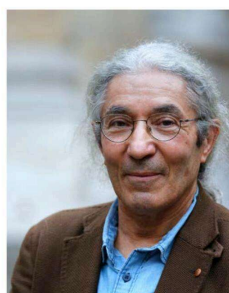
Des centaines de personnes ont rendu un dernier hommage au jeune homme, tué jeudi à Marseille. Un "assassinat d'intimidation" qui aurait visé son grand frère, le militant anti-narcos Amine Kessaci, selon le ministre de l'Intérieur. Un choc tel qu'une réunion de crise a eu lieu hier à l'Élysée. **Pages 8 & 9** / PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH



Sorties cinéma
Les films
qu'il faut
aller voir...
et ceux qu'il
faut éviter

/ PHOTO PARAMOUNT PICTURES

Pages 44 & 45



France
Après un an
de captivité,
Boualem
Sansal est
de retour

/ PHOTO FRANÇOIS GUILLON - AFP

Page 34

En quête de demain
Climat
et vivre-
ensemble :
des idées
inspirantes

Notre supplément de 16 pages

ROUSSET

Pesticides : viticulteurs et riverains cultivent le dialogue

L'action "Terrain d'Entente", dispositif de dialogue territorial mené par le CPIE du pays d'Aix vise à améliorer les relations entre les habitants et les agriculteurs par la mise en place d'actions communes sur la problématique des produits phytosanitaires.

Ce matin-là, sous un ciel changeant, ils sont venus nombreux. Vignerons, viticulteurs, mais aussi représentants d'associations, habitants, et un élu du conseil municipal. Le rendez-vous était donné à la station de lavage des engins agricoles, installée sur la commune de Rousset. Au centre de l'attention, une jeune femme vêtue aux couleurs du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du pays d'Aix, recontextualise l'origine de cette rencontre: "Ce projet de dialogue territorial mené depuis 2022 et soutenu par plusieurs partenaires (1) vise à mieux vivre ensemble sur le territoire, avec en ligne de mire la problématique des produits phytosanitaires", explique Lilas Garros, chargée de projets Développement durable. Une action baptisée "Terrain d'Entente", qui, rappelle-t-elle, a débuté par des entretiens individuels, "pour comprendre les envies et les besoins des agriculteurs, des riverains. Deux constats sont apparus : certains habitants avaient besoin de plus d'informations, et les vignerons et viticulteurs étaient en quête d'une meilleure reconnaissance vis-à-vis de leurs contraintes".

"Ici, nous utilisons principalement des fongicides"

Après les entretiens, plusieurs réunions régulières ont été organisées au fil des ans, permettant de tisser des liens et d'aboutir à une plus grande compréhension mutuelle. Et des actions communes ont été menées, comme l'écriture de ce support d'information qui relate les questions sur l'emploi des pesticides dans la vigne... et apporte des réponses: pourquoi traiter ? Pourquoi travailler la nuit ? Qui est exposé ? Quels sont les dangers pour la santé, le cadre juridique, quels gestes pour réduire l'exposition ?



"Souvent, on cherche des coupables, les riverains considèrent les agriculteurs comme des empoisonneurs, et les agriculteurs estiment qu'on les empêche de travailler. Le travail que nous avons mené a permis de mieux se comprendre", explique un riverain. / PHOTO CYRIL SOLLIER

Un petit guide qui incite également à faire se rencontrer et échanger les contacts téléphoniques entre agriculteurs et voisins, sur cette commune de Rousset dont 70 % du sol est occupée par l'agriculture. On y apprend notamment qu'avant chaque traitement (dont la période propice s'étend de fin avril à juillet), les riverains sont encouragés à rentrer le linge qui sèche à l'extérieur, à fermer les fenêtres; et pendant le traitement, éviter d'être dehors, ne pas se promener dans les vignes. Le rendez-vous dans l'aire de lavage

était une étape supplémentaire dans ce processus de rapprochement. Au-delà d'une démonstration du fonctionnement de l'installation (lire ci-dessous), la visite permettait d'échanger avec les habitants, les viticulteurs et les partenaires. L'occasion, aussi, pour Jean-Jacques Balkian, directeur de l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire, de rappeler pourquoi les professionnels utilisent des pesticides. "Ici, contrairement à d'autres régions viticoles, nous avons la chance de ne pas avoir d'insectes

ravageurs, et c'est tant mieux : les insecticides sont les produits les plus toxiques. Nous, nous utilisons principalement des fongicides, puisque ce sont surtout des champignons qui attaquent la vigne, principalement le mildiou et l'oïdium. Fongicides qui sont moins toxiques que d'autres produits. Enfin, il faut savoir qu'on n'est ni allié de poids : le mistral, qui assèche et qui assainit. En Provence, on peut traiter quatre à cinq fois par an, alors que dans d'autres régions, il peut y en avoir une grosse quinzaine". Jean-Jacques Balkian poursuit :

"Quand on le fait, ce n'est pas par plaisir. Déjà, un traitement, c'est cher. Et n'oubliez pas que le premier exposé, c'est le vigneron. S'il le fait, c'est pour la rentabilité de son exploitation, pour éviter de jeter une partie de sa production". Certains domaines, bio, utilisent des produits naturels pour lutter contre les champignons, comme le soufre ou le cuivre. Mais ils sont moins efficaces...

"Il faut vivre en harmonie" Franck Giraud, qui s'occupe de la prévention au sein de la MSA (Mutualité sociale agricole,

Un traitement, c'est cher [...] le premier exposé, c'est le vigneron. S'il le fait, c'est pour la rentabilité de son exploitation. „

qui assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole, Ndlr), rapporte que "la réglementation a évolué. Aujourd'hui, on ne trouve plus beaucoup de produits CMR, c'est à dire cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction. Et la formation des agriculteurs et des salariés a progressé, tout comme les contrôles techniques des matériels".

A la fin de la visite, la parole était donnée aux riverains. Selon Gérard Mastroianni, "il faut vivre en harmonie, connaître le milieu et savoir les bons gestes. Il faut aller au-delà des idées reçues, comprendre les besoins et les impératifs de chacun, continuer à se parler".

Bernard Mahasel, lui, considère que le travail entrepris à Rousset "doit essaimer ailleurs", car "nous sommes dans une époque où il y a beaucoup d'informations qui circulent, y compris des fausses informations. Souvent, on cherche des coupables, les riverains considèrent les agriculteurs comme des empoisonneurs, et les agriculteurs estiment qu'on les empêche de travailler. Le travail que nous avons mené a permis de mieux se comprendre".

Julien DANIELIDES
jdanielides@laprovence.com

(1) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Office français de la biodiversité (OFB), Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draf), chambre d'agriculture.

AIRE DE LAVAGE DES ENGINS AGRICOLES

Une mutualisation plus que bienvenue

Laver les machines agricoles après l'emploi de pesticides, ou tout simplement après des vendanges : pendant longtemps, la réglementation n'était pas très exigeante. Les eaux et leurs résidus chimiques pouvaient alors s'échapper allègrement dans la nature. Les règles se sont cependant durcies ces dernières années, mais laissent à chaque exploitation la responsabilité de la gestion de ses effluents.

À Rousset, une aire de lavage "mutualisée" a été créée en 2022 près de l'autoroute, sur un terrain

L'eau de rinçage est stockée dans une vaste bache de 600 m³. Les pesticides dans des piscines [...] où l'on ajoute des bactéries, qui détruisent les produits à plus de 80%..



Une visite de la station était organisée récemment. / PHOTO CYRIL SOLLIER

acheté par la commune. Pouvant accueillir plusieurs véhicules simultanément, elle dispose d'un réseau d'eau sous pression et d'un système de collecte des effluents. Durant les périodes de traitement, elle accueille principalement des machines phytosanitaires - ces fameux véhicules équipés de bras et d'un ventilateur pour pulvériser les produits. À la fin de l'été, ce sont les machines à vendanger qui y sont conduites. L'ensemble est conçu pour éviter toute pollution : les eaux sont récupérées, filtrées, puis traitées dans un dispositif adapté, afin qu'aucun résidu chimique - comme les produits phytosanitaires - ne finisse dans la nature. L'eau de rinçage est stockée dans une vaste bache de 600 m³. Les pesticides, eux,

finissent dans des piscines où l'eau s'évapore petit à petit, et "où l'on ajoute des bactéries, qui détruisent les produits à plus de 80%", explique Denis Gueury, vigneron et membre de l'association qui gère l'aire de lavage. La technologie est fournie par l'entreprise Adequabio, installée à Pertuis. Le service est proposé à tous les agriculteurs exploitant des terres sur la commune de Rousset. Ils payent une adhésion à l'association, une partie fixe en fonction du nombre d'hectares de l'exploitation, et leur consommation d'eau. Approuvée par la commune en 2019, l'opération avait pu être financée grâce à la Ville de Rousset, la Métropole et une subvention européenne. Adresse : 911 chemin du défend. J.D.